

Vous êtes locataire de votre logement depuis plus de 20 ans ?

Donnez un coup de neuf à votre intérieur !

BONUS RÉNOV'

2023 - LIGERIS - Service Marketing & Communication




LIGERIS
BIEN VIVRE À TOURS

02 47 700 202 - bonusrenov@ligeris.com




LIGERIS
BIEN VIVRE À TOURS

Pour vous remercier de votre fidélité, LIGERIS vous propose de profiter de son « Bonus rénov' » qui vous permet de réaliser jusqu'à 1 500 € de travaux d'embellissement dans votre logement pour améliorer votre confort au quotidien.

Quels types de travaux ?



Remplacement des sols PVC

2 teintes au choix
Barres de seuil et rabotage des portes inclus



Peinture des murs et plafonds

2 teintes au choix
Possibilité de chiffrer en plus les prises et les interrupteurs



Remplacement de la faïence

Cuisine et salle de bains (toute hauteur douche et baignoire)
Carreaux blancs
Au choix : 20 x 20 cm ou 20 x 40 cm

Pour quel montant ?

LIGERIS vous propose de bénéficier d'un budget de 1 500 € de travaux. Nous vous accompagnerons en finançant 90 % de ce montant. Une participation de 10 % vous sera demandée.

FORFAITS	Séjour	Cuisine	Salle de bain	Entrée	Circulation	Chambres
Sol PVC	735 €	327 €	245 €	134 €	286 €	409 €
Peinture murs et plafonds	595 €	517 €	408 €	239 €	499 €	480 €
Faïence	-	252 €	752 €	-	-	-

Dépose tapisserie : 5 € m²

Dépose moquette : 12 € m²

Les tarifs pourront varier en fonction des particularités de votre logement. Le montant des travaux sera calculé au cours d'une visite à domicile avec notre gestionnaire technique de patrimoine qui chiffrera avec précision votre demande en tenant compte de l'existant (revêtement actuel, particularité du logement...).

Comment dois-je procéder ?

- 1 Vous assurer que vous remplissez bien les critères d'attribution à retrouver sur le règlement du « Bonus rénov' ».
- 2 Remplissez le formulaire de réponse dédié et retournez-le par courrier ou par mail à bonusrenov@ligeris.com
- 3 Après avoir fixé avec vous un rendez-vous, votre gestionnaire technique de patrimoine viendra à votre domicile vous conseiller, présenter les échantillons de couleurs et chiffrer les travaux avec précision.
- 4 Vous recevrez un chiffrage des travaux par courrier à nous retourner signé. LIGERIS passera commande auprès du prestataire qui fixera avec vous une date d'intervention.
- 5 Une fois l'intervention finalisée, votre gestionnaire technique de patrimoine constatera avec vous la parfaite réalisation des travaux. Vous pourrez ainsi profiter de votre nouvel intérieur !



Le déplacement des meubles pourra être assuré par l'entreprise chargée des travaux et chiffrée sur demande. Les meubles devront être vidés avant leur déplacement.



Soyez tranquille, LIGERIS se charge de tout !

Nos équipes passeront commande auprès des entreprises et vous pourrez rester dans votre logement durant les travaux.